



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 avril 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013\*\*

#### Titre VIII Services d'appui intégrés

#### Chapitre 30 Bureau de l'informatique et des communications

(Programme 24 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)\*\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Direction administrative et administration . . . . .	8
B. Programme de travail . . . . .	10
Sous-programme 5. Gestion et coordination stratégiques des technologies de l'information et des communications . . . . .	11
Sous-programme 2. Services informatiques . . . . .	14
C. Appui au programme. . . . .	19

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (8 juillet 2011).

\*\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 6* (A/66/6/Add.1).

\*\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6* (A/65/6/Rev.1). Les sous-programmes 1 à 4 du programme 24 ne relèvent pas des attributions du Bureau de l'informatique et des communications.



## Vue d'ensemble

Tableau 30.1

### Prévisions de dépenses

(En dollars des États-Unis)

Projet du Secrétaire général <sup>a</sup>	75 120 000
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	72 120 000
<sup>a</sup> Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 30.2

### Tableau d'effectifs proposé

<i>Postes</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	137	1 SSG, 1D-2, 4D-1, 13 P-5, 21 P-4, 30 P-3, 7 P-2/1, 11 G(1 <sup>o</sup> C), 48 G(AC), 1 CM
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	137	1 SSG, 1D-2, 4D-1, 13 P-5, 21 P-4, 30 P-3, 7 P-2/1, 11 G(1 <sup>o</sup> C), 48 G(AC), 1 CM

*Abbreviations* : SSG = sous-secrétaire général; G(1<sup>o</sup>C) = agent des services généraux (1<sup>o</sup> classe); G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); CM = agent des corps de métier.

- 30.1 Le Bureau de l'informatique et des communications a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/262 en décembre 2008, en tant qu'unité indépendante chargée de fournir une direction centrale forte aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre, dans l'ensemble de l'Organisation, de normes et activités informatiques et télématiques de nature à garantir la bonne utilisation des ressources, la modernisation des systèmes informatiques et l'amélioration des services informatiques et télématiques offerts à l'Organisation des Nations Unies.
- 30.2 Le Bureau est chargé de définir les grandes orientations stratégiques de l'Organisation dans le domaine des technologies de l'information et des communications, de planifier et de coordonner les activités informatiques et télématiques pour l'ensemble du Secrétariat et de fournir des progiciels intégrés et des infrastructures, en vue d'assurer la cohérence et la coordination des travaux de l'Organisation et de ceux menés par le Secrétariat dans les domaines de l'informatique et de la télématique avec les fonds, programmes et institutions spécialisées.
- 30.3 Les principales fonctions du Bureau de l'informatique et des communications sont en conséquence les suivantes : a) élaborer la stratégie informatique et télématique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies; b) planifier et coordonner les activités informatiques et télématiques pour l'ensemble du Secrétariat; et c) fournir des progiciels intégrés et des infrastructures.
- 30.4 Au paragraphe 10 de la partie I de sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui soumettre, au cours de la partie principale de sa soixante-cinquième session, un rapport sur sa stratégie informatique et télématique dans lequel il devait présenter :

- a) Les modifications qui s'imposent pour simplifier la structure de gouvernance et en faire un instrument d'orientation des politiques et de gestion efficace sur le plan opérationnel;
  - b) Les faits nouveaux concernant les mécanismes de gestion et la structure hiérarchique;
  - c) Une évaluation approfondie de la structure organisationnelle, portant notamment sur la possibilité de changer la place du Bureau dans l'organigramme de l'Organisation;
  - d) Un inventaire complet des capacités informatiques et télématiques de tout le Secrétariat, dont le personnel employé aussi bien à plein temps qu'à temps partiel à des tâches informatiques et télématiques;
  - e) Un recensement plus précis et chiffré des gains d'efficacité ou des avantages escomptés de la mise en œuvre de la stratégie;
  - f) La méthode et les points de référence utilisés pour recenser et mesurer ces avantages;
  - g) Le rôle et les responsabilités du Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications et du Département de l'appui aux missions du Secrétariat dans les activités informatiques et télématiques, notamment les chaînes hiérarchiques et de responsabilité et la répartition des tâches définies dans la nouvelle structure.
- 30.5 En 2010, le Bureau de l'informatique et des communications a réalisé une étude globale de l'infrastructure qui a permis de définir quatre projets portant sur : 1) la centralisation des services d'assistance; 2) la concentration des centres informatiques; 3) la rationalisation de la structure informatique; et 4) le renforcement du Bureau. Ces projets, qui visent à remédier aux problèmes de fragmentation et de décentralisation des activités informatiques au Secrétariat, sont décrits en détail dans le rapport du Secrétaire général sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie informatique et télématique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/65/491). Au paragraphe 13 de la partie XVII de sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a décidé de ne pas approuver le financement des projets 1 (Centralisation des services d'assistance) et 2 (Concentration des centres informatiques). Au paragraphe 8 de ladite résolution, l'Assemblée a également prié le Secrétaire général de revoir les propositions qu'il avait formulées dans son rapport et de lui présenter des propositions nouvelles ou révisées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013. Par ailleurs, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à procéder à la mise en œuvre du projet 3 (Rationalisation de la structure informatique) et a décidé qu'un montant de 1,5 million de dollars serait prélevé à cet effet sur les ressources approuvées pour l'exercice biennal 2010-2011 et qu'il serait rendu compte des dépenses effectives dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de cet exercice. L'Assemblée générale a également rappelé l'alinéa c) du paragraphe 101 du rapport du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires (A/65/576) et a décidé d'approuver sept postes de temporaire (P-4) au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), dont cinq seraient financés au moyen des crédits approuvés au titre de l'exercice biennal 2010-2011, et qu'il serait rendu compte des dépenses effectivement engagées dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget.
- 30.6 En application des résolutions 63/262, 63/269, 64/243 et 65/259 de l'Assemblée générale, un rapport distinct est en cours d'élaboration sur les propositions nouvelles ou révisées issues de l'étude globale de l'infrastructure, portant sur les progiciels de gestion des contenus et de la relation client et la reprise après sinistre et la continuité des opérations, et sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.
- 30.7 En ce qui concerne le centre informatique auxiliaire de Piscataway (New Jersey), au paragraphe 2 de la partie II de sa résolution 64/228 sur les mesures d'atténuation des risques visant à protéger les données et les systèmes d'information et de communication du Secrétariat, l'Assemblée

générale a prié le Secrétaire général de continuer à tirer parti du climat économique actuel pour négocier les baux et les services au meilleur prix possible et de lui rendre compte à ce sujet dans son huitième rapport annuel sur le plan-cadre d'équipement. Le huitième rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement (A/65/511) indique que le centre informatique auxiliaire est entré en service au dernier trimestre et qu'il assure la reprise après sinistre de plusieurs applications essentielles du Siège, telles que le système intégré de gestion (SIG), la messagerie électronique Lotus Notes et les communications par Blackberry. Par ailleurs, le transfert au centre informatique auxiliaire, pouvant servir de centre de secours, d'un certain nombre d'applications importantes, énumérées dans le rapport du Secrétaire général (A/63/743), précédemment hébergées dans le bâtiment DC-2 pour ce qui est de la reprise après sinistre, a été mené à bien. Le projet de centre informatique auxiliaire a été terminé à temps pour que le service ne soit pas interrompu pour les systèmes en cours de transfert pendant le déplacement du centre informatique principal, ce qui a atténué les risques liés au déménagement. Cette solution transitoire du recours au centre informatique auxiliaire est économique, et elle sera réévaluée en attendant que soit effectué le travail détaillé qui s'impose avant la mise en application du plan unifié de reprise après sinistre et de continuité des opérations informatiques et télématiques. Les informations sur les progrès réalisés dans la mise en place du centre informatique auxiliaire, y compris les ressources nécessaires pour l'exercice 2012-2013, seront actualisées dans le rapport du Secrétaire général sur le cadre de préparation aux crises et de résistance, qui sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

- 30.8 Le montant total des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2012-2013 s'élève à 75 120 000 dollars, avant actualisation des coûts, soit une hausse de 3 000 000 dollars (4,2 %). L'augmentation nette que fait apparaître le tableau 30.4 peut être résumée comme suit :
- a) Une augmentation nette de 289 400 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration, correspondant à l'augmentation des dépenses afférentes aux services contractuels nécessaires afin de mettre en œuvre le projet « gestion du changement », d'intensifier la sensibilisation à la stratégie informatique et télématique et ses programmes, et de faciliter son adoption, et de minimiser les risques associés aux modifications à grande échelle qu'entraîne la mise en œuvre du projet. Il s'agira d'organiser, de planifier, d'élaborer et de mener des campagnes de communication complexes et de large envergure liées aux initiatives TIC et au plan de mise en œuvre de la stratégie informatique et télématique (352 800 dollars); compensée en partie par l'élimination du crédit non renouvelable lié au projet 4 de l'étude globale de l'infrastructure (« Renforcement du Bureau »), approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 15 de la section XVII de sa résolution 65/259, en particulier les ressources prévues à la rubrique du personnel temporaire (autre que pour les réunions) correspondant à deux emplois de temporaire P-4 pour renforcer les effectifs du Bureau de l'informatique et des communications afin de l'aider à exécuter les activités initiales pendant 2011 seulement (63 400 dollars);
  - b) Une augmentation nette de 3 000 800 dollars au titre du programme de travail correspondant à :
    - i) Une diminution nette de 343 000 dollars des ressources prévues à la rubrique Autres objets de dépense du sous-programme 5, due principalement à une diminution des dépenses afférentes aux services de consultants, aux voyages, aux fournitures et à l'équipement; compensée en partie par une augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin d'appuyer les activités relatives à la gestion de la relation client et de financer l'achat de logiciels nécessaires au système de gestion des risques et du contrôle de la conformité;
    - ii) Une augmentation nette de 3 343 800 dollars des ressources prévues à la rubrique Autres objets de dépense du sous-programme 6, imputable principalement à

l'augmentation des ressources nécessaires au renforcement et à l'appui de services de gestion essentiels, tels que les systèmes d'établissement d'états d'exploitation à l'échelle du Secrétariat (Wire) et de gestion des contenus et le système intégré de contrôle d'identité, qui ont été installés dans un certain nombre de départements au Siège et dans les bureaux hors Siège;

- c) Une diminution nette de 290 200 dollars à la rubrique Appui au programme, imputable à la diminution des ressources nécessaires en raison de dépenses moins élevées concernant les communications locales; et à la décision de réduire les achats ou le remplacement du matériel prêté pour les manifestations spéciales, les conférences et les réunions en utilisant autant que possible du matériel remis à neuf.
- 30.9 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, des ressources s'élevant à 40 928 200 dollars, dont 20 588 000 dollars (contributions obligatoires hors budget ordinaire) et 20 340 200 dollars (fonds extrabudgétaires), serviront à compléter les ressources du budget-programme aux fins de : a) fournir un appui aux opérations de maintien de la paix, en étroite coopération avec le Département de l'appui aux missions, axé sur des initiatives stratégiques telles que l'infrastructure et la définition de normes relatives aux TIC, la conception et la mise en œuvre de grandes applications pour les missions, la mise en œuvre d'applications communes à l'ensemble de l'Organisation et l'appui à ces applications; et b) concevoir, mettre en service et exploiter des systèmes informatiques approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/262 et décrits dans les rapports du Secrétaire général sur la mise en place au Secrétariat de systèmes informatiques et télématiques intégrés à l'échelle mondiale (A/62/510/Rev.1), sur la stratégie informatique et télématique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (A/62/793 et Corr.1 et A/62/793/Add.1), et sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/761), qui soulignent les priorités et les besoins en matière de gestion de l'information dans les missions. Le montant estimatif des ressources à prélever sur des fonds extrabudgétaires et le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour 2012-2013 est calculé sur la base du financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. La diminution de 5 622 000 dollars, par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal 2010-2011, correspond à la réduction de huit emplois de temporaire au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et à une modification des ressources demandées en ce qui concerne l'achat de logiciels sous licence pour des projets informatiques et télématiques déjà approuvés dans les opérations de maintien de la paix, en particulier le système intégré de contrôle d'identité et le logiciel de gestion de la relation client, et la part des dépenses non renouvelables qui incombe au maintien de la paix en ce qui concerne le centre de données auxiliaire au Siège, pour lequel il ne sera pas demandé de ressources en 2012-2013.
- 30.10 Les ressources à désigner aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation, s'élèvent à 41 800 dollars, soit un total de 2,5 mois de travail d'administrateur à la classe P-5 pour l'exercice biennal, ce montant étant imputé sur le budget ordinaire et réparti entre les différents sous-programmes.
- 30.11 La répartition par composante, en pourcentage, des ressources demandées est indiquée au tableau 30.3 ci-après.

Tableau 30.3

**Répartition des ressources par composante**

(En pourcentage)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Contributions obligatoires hors budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	2,3	–	–
B. Programme de travail			
5. Gestion et coordination stratégiques des technologies de l'information et des communications	8,6	–	–
6. Services informatiques	82,2	100,0	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>90,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
C. Appui au programme	6,9	–	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 30.4

**Ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
A. Direction exécutive et administration	581,1	1 456,5	289,4	19,9	1 745,9	23,5	1 769,4
B. Programme de travail	39 462,0	65 212,0	3 000,8	4,6	68 212,8	1 510,3	69 723,1
C. Appui au programme	–	5 451,5	(290,2)	(5,3)	5 161,3	163,6	5 324,9
<b>Total</b>	<b>40 043,1</b>	<b>72 120,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>4,2</b>	<b>75 120,0</b>	<b>1 697,4</b>	<b>76 817,4</b>

2) *Contributions obligatoires hors budget ordinaire*

	<i>2008-2009 (dépenses effectives)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>
B. Programme de travail	9 405,2	26 787,0	20 588,0
<b>Total partiel</b>	<b>9 405,2</b>	<b>26 787,0</b>	<b>20 588,0</b>

3) *Fonds extrabudgétaires*

	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
B. Programme de travail	15 756,1	19 763,2	20 340,2
<b>Total partiel</b>	<b>15 756,1</b>	<b>19 763,2</b>	<b>20 340,2</b>
<b>Total [(1) + (2) + 3)]</b>	<b>65 204,4</b>	<b>118 670,2</b>	<b>117 745,6</b>

Tableau 30.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires <sup>a</sup>						Total	
			Budget ordinaire		Contributions obligatoires hors budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>										
SSG	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
D-1	4	4	-	-	-	-	-	-	4	4
P-5	13	13	-	-	-	-	-	-	13	13
P-4/3	51	51	-	-	7	7	1	1	59	59
P-2/1	7	7	-	-	3	3	-	-	10	10
<b>Total partiel</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>88</b>	<b>88</b>
<b>Agents des services généraux</b>										
1 <sup>re</sup> classe	11	11	-	-	1	1	2	2	14	14
Autres classes	48	48	-	-	1	1	9	9	58	58
<b>Total partiel</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>72</b>	<b>72</b>
<b>Autres catégories</b>										
Agents des corps de métier	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>137</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>161</b>	<b>161</b>

<sup>a</sup> Trois postes P-4, 4 postes P-3, 3 postes P-2, 1 poste d'agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe) et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes) imputés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (contributions obligatoires hors budget ordinaire); et 1 P-4, 2 agents des services généraux (1<sup>re</sup> classe) et 9 agents des services généraux (Autres classes) imputés au compte d'appui pour les télécommunications (fonds extrabudgétaires).

## A. Direction exécutive et administration

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 745 900 dollars*

- 30.12 La responsabilité de la direction exécutive et de l'administration incombe au Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications. Afin de s'acquitter de ses tâches en la matière et en termes de gestion d'ensemble du Bureau de l'informatique et des communications, le Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications contribue à la planification et à la gestion stratégiques globales, coordonne les travaux des groupes d'organisation internes et assure la liaison avec les chefs des groupes des technologies de l'information et des communications des autres services, bureaux et lieux d'affectation.

Tableau 30.6

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Assurer la pleine application des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'ONU en ce qui concerne la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Administration efficace du programme de travail

a) i) Plus grande satisfaction des clients quant à l'exécution des produits et la prestation de services, comme il ressort de l'enquête annuelle

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 65 %

2010-2011 (estimation) : 68 %

2012-2013 (objectif) : 70 %

ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources

*Mesure des résultats*

(pourcentage d'exécution du budget)

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 100 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

b) Raccourcissement des délais d'établissement de la documentation

b) Proportion accrue des documents d'avant session soumis dans les délais prescrits

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 80 %

2010-2011 (estimation) : 90 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

c) Meilleure cohérence des décisions touchant à la gestion des activités liées aux technologies de l'information et des communications

c) Augmentation du nombre de réunions tenues chaque année entre le Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications et les chefs des groupes des technologies de l'information et des communications des lieux d'affectation

*Mesure des résultats*  
 2008-2009 : 15 réunions  
 2010-2011 (estimation) : 25 réunions  
 2012-2013 (objectif) : 30 réunions

**Facteurs externes**

- 30.13 Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition que le Bureau de l'informatique et des communications bénéficie de la coopération et du soutien sans faille de toutes les parties intéressées dans la mise en œuvre des politiques et stratégies informatiques et télématiques.

**Produits**

- 30.14 Les produits et activités de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Représentation du Secrétaire général aux réunions des organes intergouvernementaux de l'ONU consacrées à diverses questions liées aux technologies de l'information et des communications, le cas échéant;
  - b) Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies sur des questions relatives à une stratégie informatique et télématique commune, notamment contribution aux activités du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et de son mécanisme en matière de technologies de l'information et des communications;
  - c) Élaboration à l'échelle du Secrétariat de politiques et de procédures en matière de technologies de l'information et des communications, publiées par voie de circulaires du Secrétaire général et d'instructions administratives;
  - d) Suivi et coordination des activités du Bureau, de manière à en assurer la bonne marche et à entretenir des contacts harmonieux avec les départements et bureaux clients;
  - e) Orientation stratégique et supervision technique touchant les initiatives menées et les services fournis dans le domaine des technologies de l'information et des communications à l'échelle de l'Organisation.

Tableau 30.7

**Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 268,0	1 268,0	4	4
Autres objets de dépense	188,5	477,9	–	–
<b>Total</b>	<b>1 456,5</b>	<b>1 745,9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

- 30.15 Le montant de 1 745 900 dollars comprend : a) 1 268 000 dollars pour le maintien de quatre postes [1 SSG, 1 P-5 et 2 d'agent des services généraux (Autres classes)] au sein du Bureau du Directeur général de l'informatique et des communications; et b) 477 900 dollars, soit une hausse nette de

289 400 dollars, au titre des autres objets de dépense, pour les voyages du personnel et les services contractuels.

- 30.16 La hausse nette de 289 400 dollars au titre des autres objets de dépense a trait à l'augmentation des ressources nécessaires aux services contractuels pour financer les services professionnels de mise en œuvre de la « gestion du changement » et pour favoriser une meilleure connaissance et l'adoption de la stratégie et des programmes informatiques et télématiques ainsi que réduire au maximum les risques liés aux modifications à grande échelle qu'entraînera leur application (352 800 dollars). Cette hausse est en partie compensée par la suppression des ressources allouées aux dépenses non renouvelables associées au projet 4 (« renforcement des moyens du Bureau de l'informatique »), approuvée par l'Assemblée générale au paragraphe 15 de la partie XVII de sa résolution 65/259, en particulier le financement de deux postes de temporaire (autre que pour les réunions) à la classe P-4 en vue de renforcer la capacité du Bureau à mener les activités initiales pour la seule année 2011 (63 400 dollars).

## B. Programme de travail

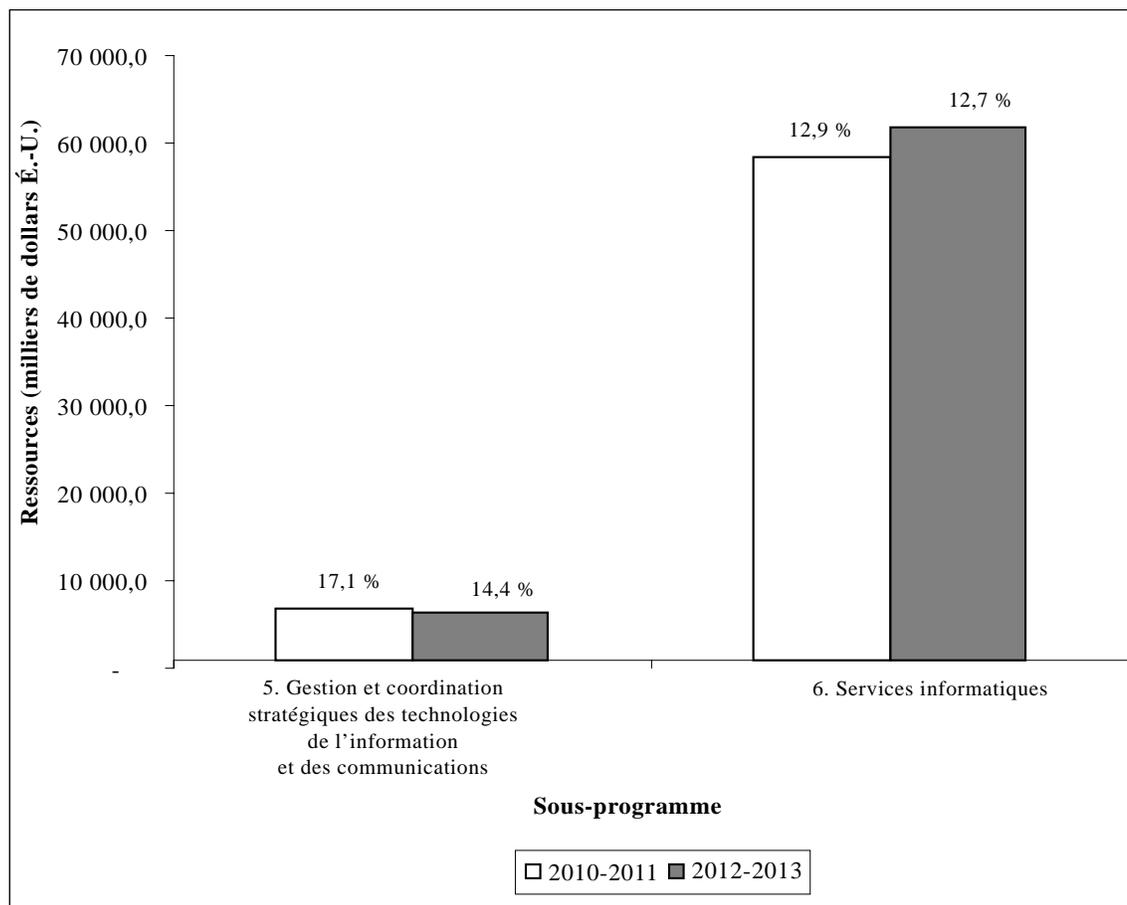
Tableau 30.8

### Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
<b>Budget ordinaire<sup>a</sup></b>				
5. Gestion et coordination stratégiques des technologies de l'information et des communications	6 778,7	6 435,7	16	16
6. Services informatiques	58 433,3	61 777,1	103	103
<b>Total partiel</b>	<b>65 212,0</b>	<b>68 212,8</b>	<b>119</b>	<b>119</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	26 787,0	20 588,0	12	12
Fonds extrabudgétaires	19 763,2	20 340,2	12	12
<b>Total</b>	<b>111 762,2</b>	<b>109 141,0</b>	<b>143</b>	<b>143</b>

<sup>a</sup> Les sous-programmes 1 à 4 du programme 24 ne relèvent pas de la responsabilité du Bureau de l'informatique et des communications.

**Ressources nécessaires par sous-programme (budget ordinaire)**



**Sous-programme 5  
Gestion et coordination stratégiques des technologies  
de l'information et des communications**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 435 700 dollars*

30.17 La responsabilité de l'exécution de ce sous-programme incombe au Service de la gestion stratégique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 5 (Gestion et coordination stratégiques des technologies de l'information et des communications) du programme 24 (Service de gestion et d'appui) du cadre stratégique pour l'exercice 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 30.9

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**
**Objectif de l'Organisation** : Faciliter la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation au moyen des technologies de l'information et des communications

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la gestion des connaissances, des ressources et des infrastructures	a) i) Augmentation du nombre d'applications et de services et d'infrastructures communs mis à disposition par l'intermédiaire des programmes de gestion des connaissances, ressources et infrastructures  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 5 2010-2011 (estimation) : 7 2012-2013 (objectif) : 9  ii) Augmentation du nombre d'études de faisabilité conformes aux processus de gouvernance établis  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 10 2012-2013 (objectif) : 12  iii) Augmentation du nombre de systèmes et d'infrastructures regroupés en pôles informatiques  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : sans objet 2010-2011 (estimation) : 5 2012-2013 (objectif) : 10
b) Optimisation de l'utilisation des technologies de l'information et des communications conformément aux normes communes	b) Augmentation du nombre de normes, de directives et de procédures informatiques qui sont appliquées à l'échelle du système  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 80 2010-2011 (estimation) : 120 2012-2013 (objectif) : 140
c) Amélioration de la coordination, de la collaboration et de la cohérence au sein du système des Nations Unies sur toutes les questions touchant aux technologies de l'information et des communications	c) Multiplication des efforts d'harmonisation à l'échelle du système  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 1 2010-2011 (estimation) : 2 2012-2013 (objectif) : 3

**Facteurs externes**

30.18 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition que le Bureau de l'informatique et des communications bénéficie de la coopération et du soutien sans faille de toutes les parties intéressées dans la mise en œuvre des politiques et stratégies informatiques et télématiques.

**Produits**

30.19 Les produits et activités prévus pour l'exercice 2012-2013 sont les suivants :

- a) Maintenance des structures appropriées de gestion et de gouvernance des technologies de l'information et des communications;
- b) Exécution de la stratégie informatique et télématique du Secrétariat et des stratégies en matière de gestion des connaissances, ressources et infrastructures;
- c) Contribution aux activités du Comité de haut niveau sur la gestion et du Réseau technologies de l'information et des communications du Conseil des chefs de secrétariat des organismes du système des Nations Unies pour la coordination;
- d) Réduction du nombre de salles de serveurs locales;
- e) Augmentation du nombre de besoins de l'Organisation satisfaits par des applications déployées à l'échelle du système.

Tableau 30.10

**Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 574,5	4 574,5	16	16
Autres objets de dépense	2 204,2	1 861,2	–	–
<b>Total</b>	<b>6 778,7</b>	<b>6 435,7</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

30.20 Le montant de 6 435 700 dollars comprend : a) 4 574 500 dollars pour le financement de 16 postes [1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 3 P-3 et 5 d'agent des services généraux (Autres classes)] au sein du Service de la gestion stratégique; et b) 1 861 200 dollars pour les autres objets de dépense, soit une diminution nette de 343 000 dollars, notamment pour les autres dépenses de personnel, y compris le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à l'appui des activités de gestion des relations institutionnelles; les voyages du personnel vers d'autres lieux d'affectation pour participer à des réunions sur des questions liées à la mise en œuvre de la stratégie informatique et télématique à l'échelle du Secrétariat; les services contractuels, y compris le traitement des données et l'assistance personnelle individuelle pour les activités essentielles à l'exécution en cours des principales composantes de la stratégie informatique et télématique du Secrétariat; ainsi que l'équipement et le matériel nécessaires pour l'acquisition de suites logicielles par le Service de la gestion stratégique, comme prévu dans le cadre du système de gestion de la gouvernance, des risques et de la conformité.

- 30.21 La diminution nette de 343 000 dollars au titre des autres objets de dépense est essentiellement imputable à la baisse du montant demandé pour : les voyages du personnel, en raison des efforts consentis pour recourir à la vidéoconférence; les services contractuels, en raison des efforts consentis pour employer moins de sous-traitants et de consultants; ainsi que l'équipement et le matériel, en raison de la décision de réduire l'inventaire des fournitures et de mettre en place des mécanismes de contrôle strict des coûts. Cette diminution est en partie compensée par la hausse des moyens demandés pour : les autres dépenses de personnel, en raison de nouveaux besoins en termes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) à l'appui des activités de gestion des relations institutionnelles; ainsi que l'équipement et le matériel, en raison de nouveaux besoins de suites logicielles pour le système de gestion de la gouvernance, des risques et de la conformité en matière de technologies de l'information et des communications.

### Sous-programme 6 Services informatiques

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 61 777 100 dollars*

- 30.22 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la gestion des programmes. Le sous-programme sera mis en œuvre conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 (Services informatiques) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) du cadre stratégique pour la période 2012-2013 (A/65/6/Rev.1).

Tableau 30.11

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Faciliter la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation au moyen des technologies de l'information et des communications

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Renforcement de l'aptitude de l'Organisation à gérer ses activités

a) i) Augmentation du nombre de services informatisés

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 1

2010-2011 (estimation) : 2

2012-2013 (objectif) : 3

ii) Augmentation du pourcentage de services répondant aux normes en ce qui concerne les niveaux de prestation attendus

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 99,3 %

2010-2011 (estimation) : 99,5 %

2012-2013 (objectif) : 100 %

b) Renforcement de l'harmonisation des procédures de prestation de services et d'exécution de projets avec les pratiques de référence

b) Augmentation du nombre de services assurés selon les pratiques de référence établies par l'Organisation internationale de normalisation

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 25

2010-2011 (estimation) : 30

2012-2013 (objectif) : 35

---

**Facteurs externes**

- 30.23 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition que : a) des ajustements soient faits dans le cadre des projets informatiques s'y rapportant, compte tenu de l'évolution des technologies et des progrès dans les secteurs apparentés; et b) que les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations et coopèrent pleinement à la réalisation des objectifs visés dans la stratégie informatique et télématique.

**Produits**

- 30.24 Les produits et activités de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Gestion des savoirs :
  - i) Appui opérationnel :
    - a. Secrétariat du Groupe de travail sur la gestion des connaissances pour ses activités de coordination de la gestion des connaissances et le développement de politiques, procédures, directives et normes s'y rapportant;
    - b. Appui quotidien aux services de la gestion des connaissances fournis par le Bureau de l'informatique et des communications, tels que iSeek, le Système de diffusion électronique des documents, le système de gestion des documents et les logiciels de collaboration;
  - ii) Nouvelles technologies et développement :
    - a. Mise en place de banques centrales de documents et de gestion des dossiers;
    - b. Mise en œuvre de projets d'infrastructures et de politiques et procédures d'appui à la numérisation;
  - iii) Activités de coordination : coordination de services en rapport avec la numérisation pour le plan-cadre d'équipement; coordination des moteurs de recherche internes pour le site un.org, le Système de diffusion électronique des documents et les dépôts de documents; coordination, exploitation et fourniture de sites Web pour les missions permanentes des États Membres de l'Organisation des Nations Unies à New York;
- b) Gestion des ressources :
  - i) Appui opérationnel :
    - a. Planification des améliorations à apporter au SIG et mise en œuvre;
    - b. Maintien de l'intégrité des données et gestion de l'architecture unifiée des bases de données;
    - c. Maintenance du système central d'établissement des rapports, facilitation de l'accès aux données et adaptation du système compte tenu des techniques de pointe et des nouveaux besoins de tous les lieux d'affectation;

- d. Contrôle de la formation et des qualifications de tous les programmeurs affectés au SIG;
- ii) Nouvelles technologies et développement : exploitation d'applications de gestion des ressources;
- iii) Coordination :
  - a. Appui technique pour toutes les applications utilisées à l'échelle de l'Organisation (SIG, système à disques optiques, courrier électronique, système de gestion des aptitudes et Internet/intranet);
  - b. Exploitation d'applications de gestion de la relation client;
  - c. Traitement des demandes de services de sécurité des utilisateurs du SIG;
  - d. Exploitation du système général de contrôle d'identité;
- c) Gestion des infrastructures :
  - i) Appui opérationnel :
    - a. Politique générale : adaptation de tous les services informatiques et télématiques fournis par le Bureau de l'informatique et des communications aux stratégies et aux normes en vigueur dans le secteur informatique; sécurisation de l'infrastructure informatique et télématique du Secrétariat, conformément aux normes internationales de sécurité;
    - b. Connectivité : gestion et maintenance de l'infrastructure globale de télécommunications reliant le Siège de l'Organisation des Nations Unies à ses bureaux extérieurs et aux missions de maintien de la paix; développement et amélioration des systèmes de courrier électronique, d'Internet et d'intranet (en coopération avec le Département de l'appui aux missions, le cas échéant);
    - c. Dépenses d'équipement : renforcement des capacités de l'infrastructure de réseau du Siège afin de servir de nombreux utilisateurs ayant des besoins divers en matière de transmission de données, de signaux vocaux et d'images vidéo;
    - d. Sécurité de l'information : réalisation d'évaluations périodiques des risques auxquels sont exposées les structures et les opérations techniques du Siège et des bureaux extérieurs, et sécurisation du réseau au moyen de dispositifs de lutte contre les pourriels et les virus;
    - e. Appui aux utilisateurs : offre d'un appui technique et opérationnel pour les serveurs, les ordinateurs individuels et les appareils mobiles connectés au réseau du Siège; fourniture de services de messagerie électronique, y compris de télécopies, de télex et de télégrammes;
  - ii) Nouvelles technologies et développement : exploitation d'applications et de technologies de gestion de l'infrastructure;
  - iii) Coordination :
    - a. Coordination des services d'appui en matière de technologies de l'information et des communications proposés à toutes les missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU à New York;
    - b. Coordination des services de maintenance de quelque 280 photocopieuses au Siège;

- c. Exploitation et entretien d'environ 17 000 téléphones, points d'accès au réseau et lignes de télécopie reliés à l'autocommutateur privé du Siège et traitement d'environ 14 000 demandes de transfert et de changement;
  - d. Exploitation et entretien du système de communications téléphoniques et de courrier électronique pour l'ensemble des bureaux de l'ONU;
  - e. Offre d'un appui technique et opérationnel aux utilisateurs de la messagerie vocale au Siège et d'un appui technique aux utilisateurs de récepteurs d'appels et de téléphones portables;
  - f. Offre d'un appui technique pour toutes les applications utilisées à l'échelle de l'Organisation (Système intégré de gestion (SIG), système de diffusion électronique des documents, messagerie électronique, système de gestion des aptitudes et Internet/intranet);
  - g. Traitement des demandes de services de sécurité des utilisateurs du SIG;
- iv) Contribution à la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement :
- a. Contrôle de la mise en place de l'infrastructure au Secrétariat de l'ONU, au bâtiment des conférences, dans les sous-sols et dans les autres bâtiments, conformément au plan-cadre d'équipement;
  - b. Reconfiguration des équipements informatiques au bâtiment des conférences de la pelouse nord;
  - c. Aménagement de l'infrastructure dans les nouveaux locaux, notamment le réseau local, le réseau métropolitain et les autres lignes de télécommunication;
  - d. Transfert du personnel et des équipements communs dans les bâtiments rénovés du complexe du Secrétariat dont les ordinateurs de bureau, les téléphones, les imprimantes en réseau et d'autres équipements, selon que de besoin;
  - e. Contrôle et aménagement de l'infrastructure du réseau pour appuyer la mise en œuvre du circuit physique de sécurité contrôlant l'accès et le circuit de télévision interne du Secrétariat de l'ONU;
  - f. Contrôle et aménagement de l'infrastructure du réseau pour appuyer la mise en œuvre du centre audiovisuel et faciliter la migration des lignes de communications.

Tableau 30.12

**Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	26 495,2	26 495,2	103	103
Autres objets de dépense	31 938,1	35 281,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>58 433,3</b>	<b>61 777,1</b>	<b>103</b>	<b>103</b>
Contributions obligatoires hors budget ordinaire	26 787,0	20 588,0	12	12
Fonds extrabudgétaires	19 763,2	20 340,2	12	12
<b>Total</b>	<b>104 983,5</b>	<b>102 705,3</b>	<b>127</b>	<b>127</b>

- 30.25 Le montant de 61 777 100 dollars comprend : a) 26 495 200 dollars pour le financement de 103 postes (1 D-2, 3 D-1, 9 P-5, 16 P-4, 26 P-3, 7 P-2, 9 agents des services généraux (1<sup>re</sup> classe), 31 agents des services généraux (Autres classes) et 1 agent des corps de métier) à la Division de la gestion des programmes, relevant directement du Bureau du Directeur, qui supervise le Service de la gestion des ressources, le Service de la gestion des connaissances, le Service de gestion de l'infrastructure et la Section des applications des missions; et b) 35 281 900 dollars au titre des autres objets de dépense, faisant apparaître une augmentation nette de 3 343 800 dollars au titre notamment des autres dépenses de personnel, dont des dépenses pour : le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour la prestation de services relatifs aux technologies de l'information et des communications (infrastructure, gestion des ressources et des connaissances); les déplacements du personnel; les services contractuels dont les services de traitement des données et les logiciels protégés pour conserver les licences actuelles; les dépenses opérationnelles générales; les fournitures et accessoires; et le mobilier et le matériel de bureau.
- 30.26 L'augmentation nette de 3 343 800 dollars au titre des autres objets de dépense s'explique principalement par une augmentation des autres dépenses de personnel pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin de renforcer et d'appuyer des services essentiels de gestion des ressources comme le module Web intégré de production d'états d'exploitation (Wire), diverses applications de Lotus Notes, la gestion des services et le système général de contrôle d'identité mis en place dans plusieurs départements du Siège et dans les bureaux extérieurs, les services contractuels pour le traitement des données faisant suite à la nécessité croissante d'épauler les missions permanentes de New York en concevant des solutions pour répondre aux besoins accrus des États Membres en matière d'applications et les services d'appui au courrier électronique de Lotus Notes; et des dépenses générales d'exploitation. Cette augmentation est compensée en partie par une réduction des dépenses au titre des déplacements du personnel grâce au recours croissant aux vidéoconférences; à une baisse des dépenses au titre des fournitures et accessoires, comme suite à la décision de réduire les stocks de fournitures et de mettre en place des mécanismes de contrôle strict des coûts; et à une baisse au titre du mobilier et du matériel, comme suite à la décision d'acheter moins de matériel neuf et d'utiliser autant que possible du matériel remis en état.
- 30.27 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, des ressources d'un montant de 40 928 200 dollars, dont 20 588 000 dollars au titre des autres ressources provenant de contributions obligatoires et 20 340 200 dollars au titre des ressources extrabudgétaires, seront utilisées pour compléter les

ressources du budget-programme afin de : a) fournir, en étroite coopération avec le Département de l'appui aux missions, un appui constant aux opérations de maintien de la paix en mettant en particulier l'accent sur des projets d'infrastructure informatique et télématique et l'élaboration de normes, la planification et la mise en œuvre d'améliorations des principales infrastructures pour les missions, la mise en œuvre et l'appui à des applications utilisées dans l'ensemble de l'Organisation; et b) élaborer, mettre en œuvre et appuyer des systèmes approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/262 et décrits dans les rapports du Secrétaire général pour le Secrétariat à l'échelle mondiale (A/62/510/Rev.1) et investir dans une stratégie informatique et télématique pour le Secrétariat des Nations Unies (A/62/793 et Corr.1 et A/62/793/Add.1) et le compte d'appui pour les opérations de maintien de la paix (A/65/761), qui constituent les priorités et les besoins en ce qui concerne la gestion intégrée des informations pour les missions. Les ressources extrabudgétaires et au titre du compte d'appui prévues pour l'exercice 2012-2013 tiennent compte des niveaux connus et prévus de financement au moment de la présentation du budget pour les projets permanents existants. La diminution de 5 622 000 dollars par rapport aux estimations pour la période 2010-2011 reflète l'évolution des dépenses correspondant à la phase d'acquisition, d'élaboration ou de mise en œuvre de projets précédemment approuvés en matière de technologies de l'information et des communications dans les opérations de maintien de la paix, en particulier le progiciel de gestion des contenus et le progiciel de gestion de la relation client pour l'informatisation du processus d'établissement de rapports, les banques de données des politiques et directives, la facturation des télécommunications et la part des opérations de maintien de la paix dans les dépenses non renouvelables relatives au centre informatique auxiliaire du Siège, pour lesquelles il n'est pas nécessaire de demander de crédit pour l'exercice 2012-2013.

- 30.28 Comme suite au rapport du Secrétaire général sur les progiciels de gestion des contenus et de la relation client et la proposition relative à un plan unifié de continuité des opérations et de reprise après sinistre (A/64/477), l'Assemblée générale a adopté la résolution 64/243, dans laquelle elle a décidé, au paragraphe 126, de ne pas ouvrir de crédit au titre des progiciels de gestion des contenus et de la relation client et prié le Secrétaire général de lui présenter, dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013, une demande de crédits au titre des postes et des autres objets de dépense qui soit dûment motivée. Des propositions à cet égard seront donc incluses dans l'autre rapport qui doit être examiné dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013.

## C. Appui au programme

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 161 300 dollars*

- 30.29 La responsabilité de la prestation des services d'appui au programme incombe à la Section d'appui aux opérations, qui assume les responsabilités qui lui ont été confiées dans les domaines des finances, du personnel et de l'administration, définies à la section 7 de la circulaire du Secrétaire général (ST/SGB/1997/5). La Section assure également l'appui administratif nécessaire à la prestation de services en matière de technologies de l'information et des communications, dont le traitement des contrats et la facturation correspondante. Elle s'occupe notamment de coordonner toutes les activités d'achat de technologies de l'information et des communications au sein du Bureau de l'informatique et des communications, l'achat de matériel, l'entretien et les services au titre de contrats-cadres qui ont été pleinement exécutés par la Division des achats, et elle assure la liaison entre le Bureau de l'informatique et des communications et la Division des achats.

Tableau 30.13

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 585,8	2 585,8	14	14
Autres objets de dépense	2 865,7	2 575,5	–	–
<b>Total</b>	<b>5 451,5</b>	<b>5 161,3</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

- 30.30 Les ressources prévues, d'un montant de 5 161 300 dollars, se répartissent comme suit : a) 2 585 800 dollars pour le financement de 14 postes [1 P-5, 1 P-3, 2 postes de la catégorie des agents des services généraux (1<sup>re</sup> classe) et 10 postes de la catégorie des agents des services généraux (Autres classes)] dans la Section d'appui aux opérations; et b) 2 575 500 dollars pour les autres objets de dépense, en diminution nette de 290 200 dollars pour, entre autres, les autres dépenses de personnel afin de couvrir le recrutement de personnel temporaire pendant les périodes de travail les plus chargées et de remplacer le personnel en congé de maladie ou de maternité de longue durée au Bureau; les services contractuels destinés à couvrir les dépenses liées aux travaux d'imprimerie, les services personnels requis pour la conduite d'une enquête de satisfaction des utilisateurs des services fournis par des sous-traitants concernant les outils de gestion des ressources de la Section d'appui aux opérations tels que « My UNcalls », et l'examen de ses résultats et les coûts des services de technologie de l'information à prendre en charge par le Bureau conformément aux accords de services conclus, y compris ceux prévus pour les accords de prestation de services de niveau « A » pour les 137 membres du personnel du Bureau déjà en poste, et les services de sous-traitance pour la tenue à jour des outils de gestion des ressources internes; les dépenses générales d'exploitation, y compris les crédits afférents à la valise diplomatique, à l'affranchissement et aux services de courrier spécial, pour l'envoi de biens à des bureaux à l'extérieur du Siège, et les dépenses de communication, notamment les communications téléphoniques, les télécopies et la téléphonie mobile, compte tenu de l'utilisation faite par le Bureau dans son ensemble; les fournitures et accessoires; et le mobilier et le matériel.
- 30.31 La diminution nette de 290 200 dollars au titre des autres objets de dépense est due essentiellement à la réduction des crédits demandés pour les frais généraux de fonctionnement, qui résulte de la baisse des dépenses pour les communications locales, les services de télécommunications ayant été transférés à un autre prestataire de services et les appels locaux étant désormais gratuits grâce à l'installation récente du réseau optique synchrone SONET; et pour le mobilier et le matériel, comme suite à la décision d'acheter ou de remplacer moins de matériel prêté pour les manifestations spéciales, les conférences et les réunions en utilisant dans la mesure du possible le matériel remis en état; cette diminution est partiellement compensée par l'augmentation des besoins au titre des autres dépenses de personnel, qui résulte d'une augmentation des ressources nécessitées par le recrutement de personnel temporaire autre que pour les réunions pour remplacer le personnel en congé de maladie ou de maternité de longue durée.

Tableau 30.14

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle**

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

**Rapport du Comité des commissaires aux comptes**

(A/63/5, Vol. I)

Le Comité recommande à l'Administration d'effectuer des contrôles réguliers, au moins une fois par an, en vue d'identifier les comptes utilisateurs actifs éventuels assignés à des personnes qui ont quitté l'ONU (par. 328).

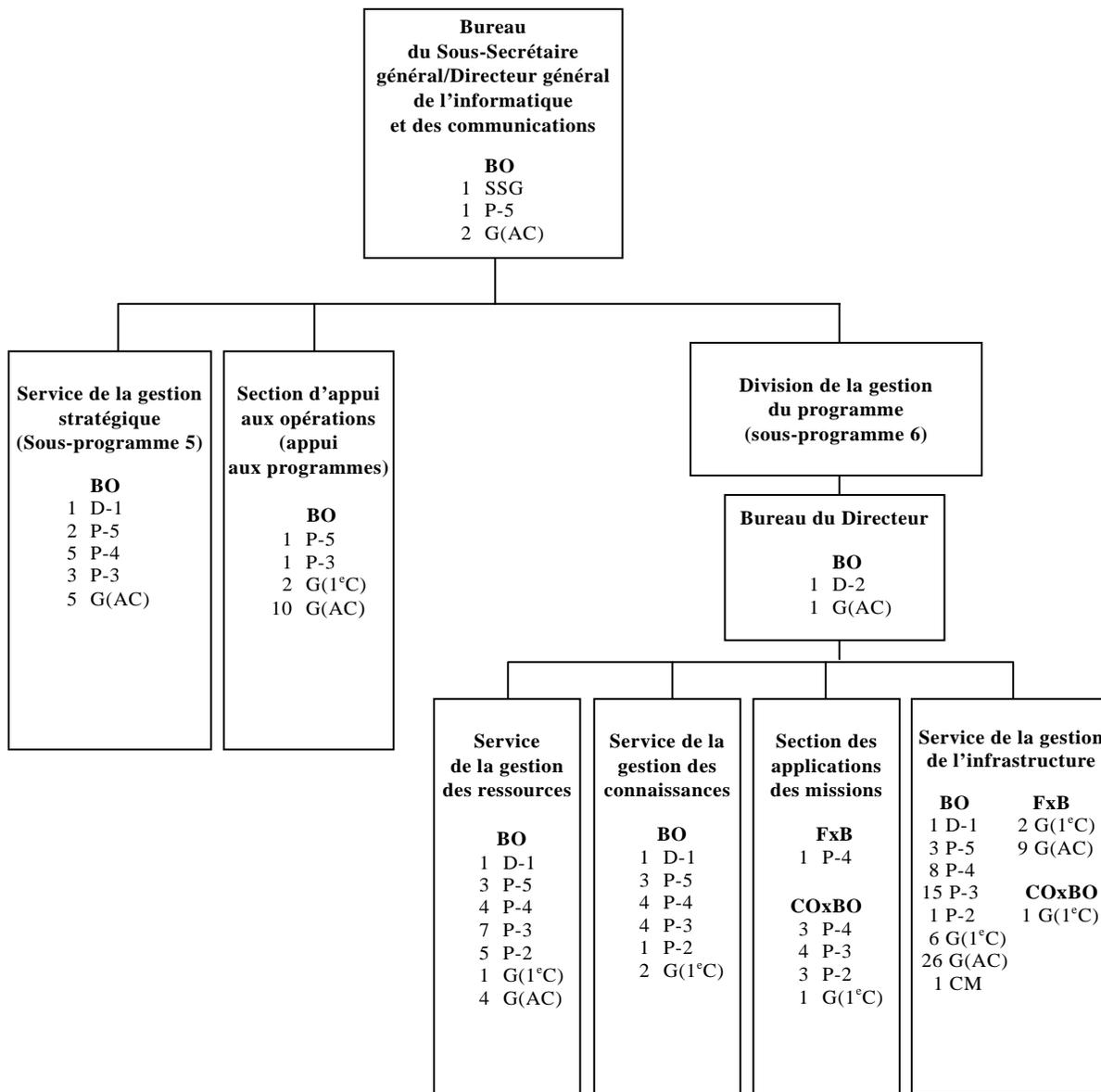
L'application de cette recommandation a commencé avec la mise en place du Système général de contrôle d'identité. La première phase de ce projet, qui consiste en la création d'une base centrale autorisée des identités d'utilisateur du Siège de l'Organisation des Nations Unies, de certains organismes des Nations Unies et de trois missions sur le terrain, a été menée à bien. Les données du Système général de contrôle d'identité permettent d'identifier les fonctionnaires et les consultants qui ont cessé leurs fonctions au cours d'une période donnée.

La base dépositaire des identités a été élargie au personnel de quatre bureaux hors siège. Toutefois, la prise en compte des consultants dans la base centrale est tributaire de la collaboration du Département de la sûreté et de la sécurité et de l'installation de logiciels supplémentaires dans chaque bureau hors Siège, ce qui prendra beaucoup de temps. Un test a été réalisé en utilisant des données recueillies à l'issue d'autres missions du Département de l'appui aux missions et on prévoit que six autres missions seront effectuées à la fin de juin 2011.

Le processus d'acquisition du logiciel s'est achevé en mai 2010. L'application du serveur d'annuaire et d'autres outils de gestion des identités a été reportée à cause du retard pris pour assurer la maintenance du logiciel et de l'absence d'équipement informatique du fait du transfert du centre informatique.

L'application intégrale de cette recommandation exigera la collaboration active du Département de la gestion, du Département de la sûreté et de la sécurité, du Département de l'appui aux missions et d'autres départements organiques pour examiner et valider les processus de gestion des ressources connexes.

## Bureau de l'informatique et des communications Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



*Abréviations* : BO = budget ordinaire, CM = agent des corps de métier; COxBO = postes financés au moyen de contributions obligatoires hors budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); G(1°C) = agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe); SSG = sous-secrétaire général.